

Civisme et collecte des déchets ne font pas bon ménage dans le Cap

Ces dernières semaines, l'incivilité d'une poignée d'usagers a engendré trois incidents « graves » sur les communes de Brando et de Centuri. Deux incendies et un agent actuellement en accident de travail

Bidons d'huile, galets, gravats, petits électroménagers usagers ou encore des morceaux sanglants de sanglier, les containers débordent de déchets ménagers inappropriés. Ils y en auraient même qui - par négligence ou ignorance - n'hésiteraient pas à jeter des cendres incandescentes au milieu des papiers, sacs en plastique et autres ordures. Et un coup de vent plus tard, les poubelles s'enflamment. Des situations que connaissent fort bien les agents des collectes de déchets ménagers du Cap Corse. En quelques semaines, trois incidents jugés « graves » par les élus sont en effet survenus dans la microrégion.

Des briquets compactés qui s'enflamment...

Sur la commune de Brando, un container rempli de gravats dissimulés par des poubelles s'est décroché du support de la benne, au moment du chargement par les agents. « Compte tenu de son poids, il



A Centuri, un incendie s'est déclaré sur le site de collecte des déchets. (Photos G.B)

a occasionné des blessures sérieuses à un agent aujourd'hui en accident du travail », a expliqué Pierre Chaubon, président de la communauté des communes du Cap Corse. Un incident qui a donné suite à un dépôt de plainte auprès de la gendarmerie. De l'autre côté du Cap, à Centuri, un incendie s'est déclaré au point de collecte, situé au « plan de l'Ilot ». Résultat, des containers détruits et 4 800 euros d'investissement non programmé pour la remise en état et la réalisation d'un nouveau site. Et parce que deux affaires en appellent une troisième, quelques jours plus tard, une benne à ordures a

pris feu alors que les agents effectuaient la collecte journalière. Fort heureusement, l'incendie a pu être rapidement maîtrisé à l'aide d'un extincteur. « Les conclusions de l'expertise ont précisé que le foyer a pris naissance dans le bac de la benne avant la compaction. Ce dernier était chargé d'une cinquantaine de briquets qui ont contribué à alimenter l'intensité du feu », a précisé Pierre Chaubon tout en rappelant qu'au-delà des désagréments financiers - des réparations estimées à plus 17 000 euros - « cela aurait pu avoir de graves conséquences pour les agents ».

À noter que pour gérer les encombrants, des collectes sont organisées sur toutes les communes du territoire cap corsin et deux déchetteries - à Ersa et Sisco - permettent de jeter le tout-venant comme l'électroménager, les déchets verts, etc...

Des incivilités qui coûtent cher

Comment expliquer que des gestes élémentaires soient encore occultés par une partie de la population ? Que peut justifier une telle forme d'incivisme surtout lorsque in fine ce sont les contribuables qui paient la facture, y com-



Le camion poubelle de la communauté de communes a été indirectement incendié.



Bidons d'huile usagers, gravats, ciments, galets se retrouvent à tort, dans les bacs d'ordures ménagères.

pris ceux qui prennent le temps de trier. Des incidents qui grèvent donc le budget de fonctionnement de la collecte des déchets de la communauté des communes du Cap Corse qui avoisine 1,4 million euros. Pour mettre fin à ces incivilités, les élus doivent-ils s'évertuer à faire de la pédagogie écocitoyenne pour alerter les usagers et rappeler que les bacs sont exclusivement destinés au dépôt des déchets ménagers ? Difficile de le

croire et pourtant ! Des campagnes d'affichage seront prochainement organisées afin de sensibiliser l'ensemble de la population car même si trier ses déchets peut s'avérer laborieux, par civisme nombreux s'y sont habitués. Ou plus exactement accommodés. Considérant, à juste titre, que le non-respect de ces règles en plus d'être coûteux peut porter atteinte à la sécurité.

JULIE QUILICI-ORLANDI
jqulici@nicematin.fr